

Association de Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte 01



Dispositif Départemental d'Accueil des Mineurs Isolés Etrangers (DDAMIE)

Mission :

Hébergement de 176 mineurs non accompagnés maximum, confiés au Département par les services du Parquet, durant la phase d'évaluation de l'isolement et de la minorité, ainsi que pour la phase de prise en charge jusqu'à la majorité.

FICHE D'IDENTITE

Cadre

- Circulaire Taubira du 31/05/2013
- Protection de l'Enfance

Public concerné

Accueil de mineurs non accompagnés (16-18 ans) sans représentant légal sur le territoire français afin :

- de leur fournir un cadre juridique qui les protège (hébergement et soutien éducatif),
- de les rendre acteurs de leur projet de vie en élaborant une prise en charge éducative adaptée à leur problématique de mineurs,
- de leur permettre, lors de leur passage en France, d'acquérir un étayage éducatif qui leur sera utile, quelle que soit leur situation administrative à leur majorité.

Type et durée de prise en charge

Jusqu'à leur majorité (voire jusqu'à 21 ans)

Equipe

Equipe pluri-disciplinaire (maîtresse de maison, psychologue, éducateurs spécialisés, animateurs...)

Financements



CARNET D'ADRESSES

Directeur : Florian PENA
Chef de service : Saïd ASSAOUI
Coordinateurs : Mickaël ABOUD et Hugo BOUCHON-CANQUE

DDAMIE JUJURIEUX

406 rue Pittion
Hameau de Cossieux
01640 JUJURIEUX
☎ 04.37.61.08.50

DDAMIE PERONNAS

365 rue de l'Aubier
01960 PERONNAS
☎ 04.26.37.74.09

DDAMIE VIRIAT

694 A rue de Vareys
01440 VIRIAT
☎ 04.26.78.69.60

Extrait texte de slam rédigé par un jeune :

« C'est mon pays qui me dit adieu.

J'avais la douleur au ventre.

C'est ma mère qui s'éloignait.

J'avais les poches vides.

Mon regard a changé parce que j'étais tout seul

Assis sur mon siège, j'ai rêvé de me sentir en sécurité

Ne plus être seul et travailler

Surpris par le froid

Mais heureux d'être là. »

